

Réunion du 16 décembre 2021 au 17 décembre 2021

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	A3
Cariforef et Prospective Orientation, Formation et Emploi	538

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code du travail, notamment le livre III - 6ème partie relatif à la formation professionnelle continue,
- VU** le Code de l'Éducation et notamment son article L. 214-12,
- VU** la délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017 adoptant la Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (SREFOP) ainsi que le Schéma des formations sanitaires et sociales qui lui est annexé,
- VU** la délibération du Conseil régional du 22 mars 2018 adoptant le Plan de bataille pour l'emploi,
- VU** la délibération du Conseil régional du 21 juin 2019 adoptant le Plan régional pour l'orientation tout au long de la vie,
- VU** le PACTE régional pour l'investissement dans les compétences 2019-2022 signé le 18 février 2019,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 9 et 10 juillet 2020 approuvant le plan de relance,
- VU** le règlement budgétaire et financier modifié de la Région des Pays de la Loire,
- VU** l'avis du Conseil, Social et Environnemental régional en date du 14 décembre 2021,
- CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors d'une séance du Conseil régional du 21 octobre 2021,
- CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,
- CONSIDERANT** la tenue de la commission Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2022 d'une dotation de 3 050 000 € d'autorisations d'engagement et de 2 522 195 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n° 538 : « Cariforef et prospective orientation, formation et emploi ».

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2022 d'une dotation de 8 920 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n° 433 - « orientation professionnelle - Analyse et prospective de l'emploi et des formations ».

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe L'Ecologie Ensemble, Groupe Démocrates et progressistes

Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.

REÇU le 20/12/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs